



Ville de Lausanne

Service des parcs
et domaines



Végétalisation verticale

Un petit investissement
pour un grand retour

Table des matières

Avant-propos	3
Les objectifs	4
Un petit investissement pour un grand retour	4
Reguler la température des bâtiments	4
Favoriser la biodiversité	5
Améliorer la qualité de l'air	5
Améliorer la qualité de vie et le bien-être social	5
Que pouvez-vous faire ?	6
Analyse / faisabilité	6
Points d'attention	6
Les types de plantes	7
Les situations – illustration de l'habitat et exemples de solutions possibles	8
Fiches des 7 situations	10
Liste des plantes grimpantes	24
FAQ	26
Impressum	27
Brochures déjà parues	27
Contacts	28

Avant propos

Dans un monde où l'urgence climatique exige des réponses pragmatiques et innovantes, le plan climat de notre ville, ainsi que le plan biodiversité¹, le plan Canopée², et la politique agricole urbaine³ «Des balcons aux champs» contiennent des outils fondamentaux pour notre avenir. Ce guide de recommandations, complémentaire à ces initiatives, vise à informer et à inspirer toutes celles et ceux qui se préoccupent de la végétalisation de notre tissu urbain, néophytes ou professionnels aguerris.

L'objectif est clair : dans un contexte de densification urbaine, nous devons encourager la création et la mise en réseau de surfaces vertes pour façonner Lausanne en une ville où la nature et l'urbanité cohabitent harmonieusement. Plusieurs centaines de toitures ont déjà été végétalisées à Lausanne grâce à une politique volontaire et des subventions. À ceci s'ajoute un énorme potentiel de végétalisation de murs, de façades et autres structures d'ouvrages publics et privés. Autant d'opportunités de rendre notre ville encore plus verte. Avec sa topographie particulière, Lausanne favorise les soutènements qui constituent un atout précieux pour explorer la végétation verticale sur les façades, les plantations grimpantes sur les murs ou les clôtures. Par la simple plantation de plantes grimpantes, en pleine terre ou en bac à même le sol, chaque surface peut devenir une structure d'ombrage et un support potentiel pour accueillir la biodiversité.

En nous engageant dans cette voie, nous participons non seulement à la lutte contre le changement climatique, mais également au bien-être, à la santé et aux paysages des Lausannoises et des Lausannois. Faisons de Lausanne une référence de la nature en milieu urbain. Grâce à des engagements conjoints, chaque recoin de la ville pourra devenir plus vert et plus vivant. Un défi ambitieux que nous avons le pouvoir de relever ensemble.



© Ville de Lausanne – Noura Gauper

Natacha Litzistorf

Conseillère municipale et directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture

¹ Plan biodiversité de la Ville de Lausanne, Rapport-préavis N° 2023 / 69, 21 décembre 2023

² Objectif canopée, Stratégie d'arborisation de la Ville de Lausanne, Préavis N° 2021 / 15, 11 février 2021

³ Politique agricole urbaine : des balcons aux champs, Rapport-préavis N° 2018/09, 8 mars 2018

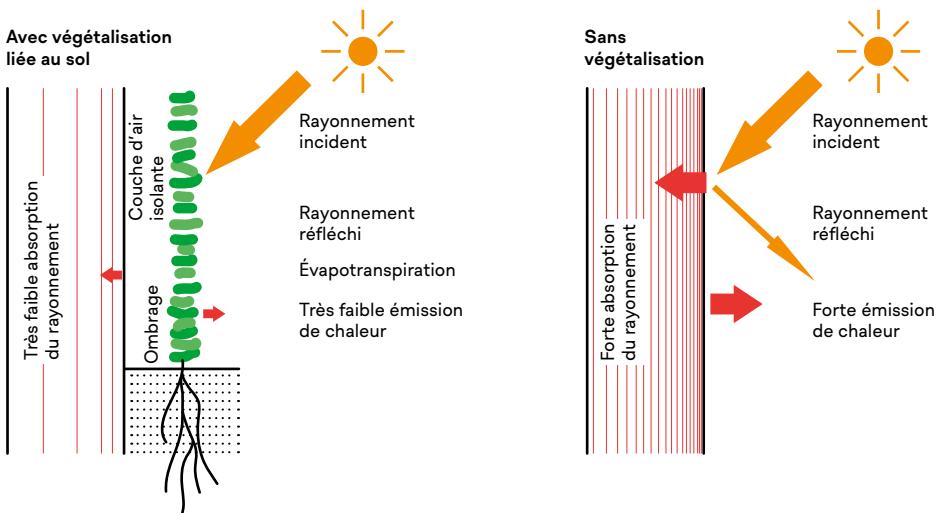
Les objectifs

Un petit investissement pour un grand retour

Le Service des parcs et domaines de la Ville a planté plusieurs milliers de plantes grimpantes, sachant qu'une seule plante grimpante peut recouvrir plusieurs mètres carrés de surface verticale. Planter en pleine terre permet une meilleure croissance et garantit la pérennité des végétaux. Les plantes peuvent aussi se développer en bacs, dans les deux cas, elles s'épanouissent en s'agrippant à la façade, à des structures ou à des câbles. L'irrigation dépend de la qualité du sol et de la quantité des précipitations.

Réguler la température des bâtiments (en fonction des saisons)

Les façades végétalisées jouent un rôle crucial dans la régulation thermique des bâtiments. En intégrant la végétation, elles peuvent significativement améliorer les conditions climatiques aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Durant les mois d'été, l'ombre projetée par le feuillage, la couche d'air isolante entre la végétation et la façade, ainsi que le processus d'évapotranspiration des feuilles, contribuent à abaisser la température ambiante du bâtiment. Ces éléments permettent de réduire le rayonnement thermique tant autour des constructions qu'à l'intérieur de celles-ci.



Le concept de « mur-manteau », qui limite l'exposition au soleil, présente un potentiel important pour le refroidissement des espaces urbains, en particulier dans les cas où la création d'autres structures végétales, notamment une arborisation, n'est pas envisageable en raison de la concurrence pour l'utilisation des surfaces.

Favoriser la biodiversité

Une végétalisation verticale, notamment les plantes indigènes, favorise la biodiversité en milieu urbain en offrant un habitat naturel favorable à de nombreux insectes et oiseaux de nos régions. Le nectar et les baies fournis par la floraison de certaines espèces végétales, comme le lierre, sont très appréciés des oiseaux en automne. Certains oiseaux trouvent également refuge et abri dans les plantes recouvrant les façades.



Les installations verticales font office de relais et permettent le maintien ou le développement du réseau écologique urbain. Selon le type de support et d'exposition, ces installations favorisent également la diversité des milieux, qu'ils soient arides ou humides. Ces environnements variés contribueront à attirer une multitude d'insectes, d'invertébrés et d'oiseaux.



Améliorer la qualité de l'air

Les végétaux jouent un rôle essentiel dans la purification de l'environnement en piégeant les particules de poussière et en fixant le CO₂ ainsi que certains métaux lourds présents dans l'air et dans l'eau de pluie. Ils peuvent contribuer à dépolluer l'air par des échanges physico-chimiques entre les composés de l'air, dont les polluants, et les surfaces foliaires. Les gaz peuvent alors être absorbés à l'intérieur des feuilles où ils subissent une transformation. De plus, les plantes présentes sur les façades végétalisées participent également au processus d'évaporation, favorisant ainsi un rafraîchissement appréciable de l'air ambiant.



Améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être social

Une façade végétalisée par des plantes grimpantes enrichit la qualité de vie des citadines et des citadins. La présence de la végétation en milieu urbain favorise le bien-être, car les espaces verts participent à une meilleure santé physique et psychique. De plus, la végétation offre une plus-value esthétique, acoustique, olfactive et paysagère aux bâtiments, transformant ainsi notre environnement en un lieu plus agréable et apaisant.



Que pouvez-vous faire ?

Analyse / faisabilité

Il est impératif de faire une analyse du contexte et du type de support nécessaire avant le démarrage de tout projet.

- Quel est le potentiel de végétalisation de la surface disponible ? Un grillage ? Un muret ? Un mur ou une façade entière ?
- Quel est l'espace de plantation disponible ? Mise en place d'un bac de plantation ? Réalisation de la plantation dans une surface en pleine terre ?

Ces deux premiers points vous permettront de définir le choix des plantes grimpantes et le besoin ou non d'un support.

L'exposition, l'humidité, l'aspect paysager et l'aspect écologique vous permettront de définir le choix du végétal.

Points d'attention

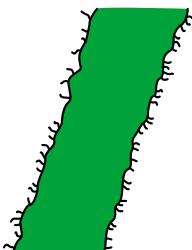
Afin d'éviter les dommages aux bâtiments ou aux structures de soutien, il faut anticiper :

- le support pour le développement de la plante doit être assez grand
- le support doit être assez solide et convenablement fixé
- le support doit être suffisamment éloigné du mur par rapport au développement de la plante
- le potentiel de végétalisation des plantes doit être pris en compte et son développement devra être maîtrisé
- l'état du support fera l'objet de contrôles annuels afin de s'assurer que la végétalisation n'accentue pas son vieillissement
- le type de fixation des plantes doit être compatible avec le support existant ou mis en place (crampons, tiges volubiles, ventouses, vrilles, sans système particulier)
- une autorisation doit être obtenue du propriétaire du support et/ ou de la zone de plantation
- la fréquence d'entretien doit être déterminée.

Les types de plantes

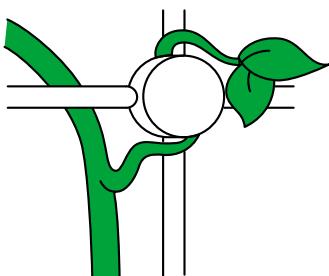
A. Les crampons →

Le lierre et l'hortensia grimpant possèdent des racines aériennes qui apparaissent le long des tiges, pouvant coloniser un support lisse.



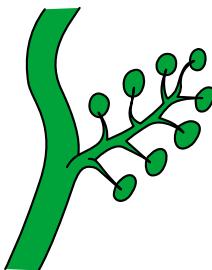
C. Les ventouses →

La vigne vierge à trois pointes développe des tiges sur lesquelles se grandissent des rameilles au bout desquelles se trouvent des ventouses.



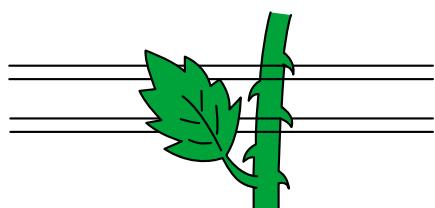
B. Les tiges volubiles ←

La glycine, le chèvrefeuille et le jasmin ont des tiges qui décrivent des spirales pour s'enrouler autour d'un support.



D. Les vrilles ←

Les clématites, les passiflores et la vigne possèdent des organes de fixation qui se développent indépendamment des feuilles et des tiges et s'enroulent autour d'un support.



E. Les plantes sans système d'accroche →

Les rosiers et le jasmin d'hiver doivent être guidés et attachés au support afin de le recouvrir.

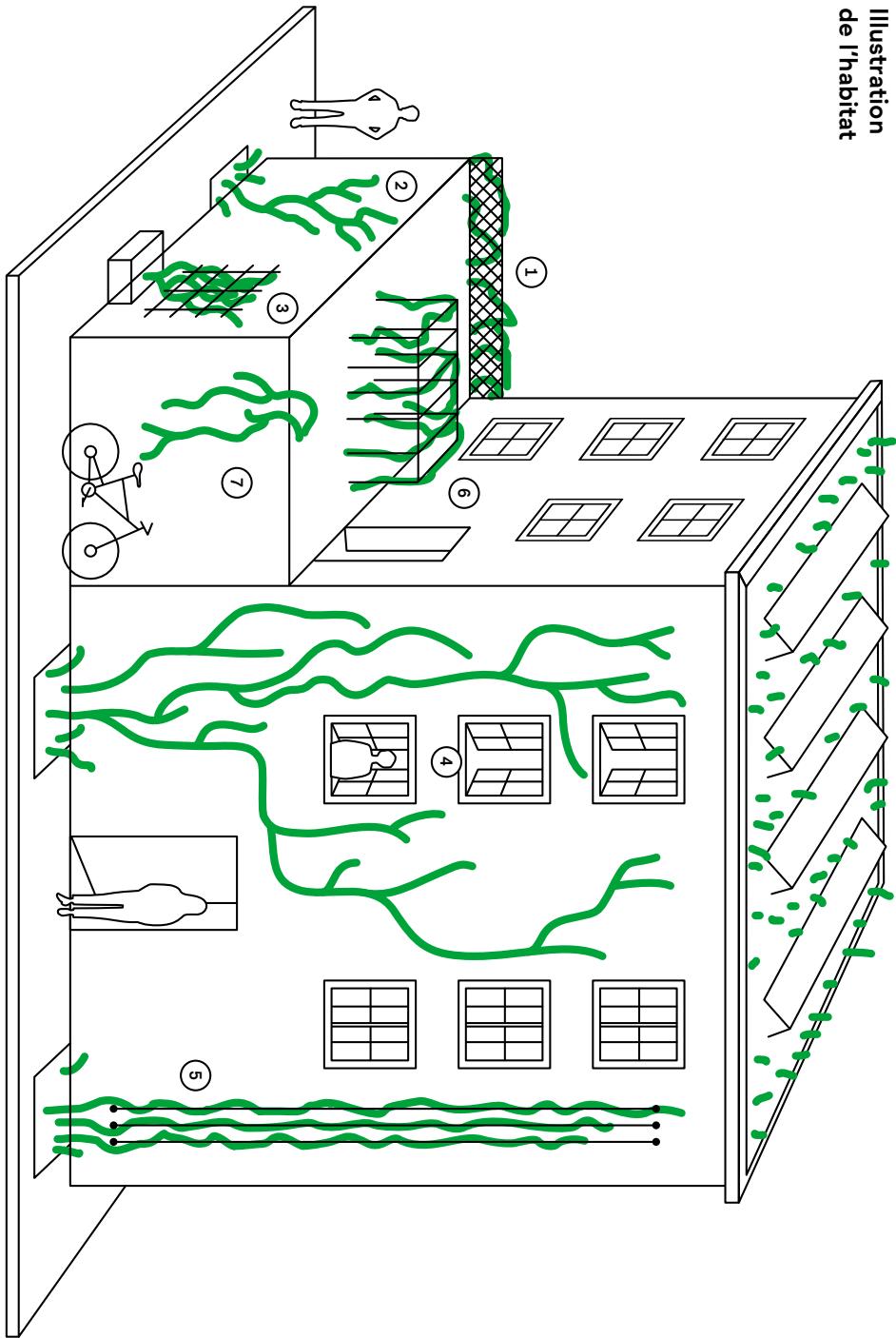
Exemples de solutions possibles

Les situations

	A. Cramppons	B. Tiges volubiles	C. Ventouses	D. Vrilles	E. Plantes sans système d'accroche
1 Clôture	-	++	+	++	+
2 Mur sans système de palissage	++	-	++	-	-
3 Mur avec système de palissage et en bac	+	++	+	++	+
4 Façade sans système de palissage	++	-	++	-	-
5 Façade avec système de palissage	+	++	+	+	+
6 Structure spécifique	+	++	+	+	+
7 Couverture par le dessus	+	-	+	-	++
Plantes	Lierre, Hortensia	Capucine, Chèvrefeuille, Glycine, Houblion, Jasmin, Kiwi	Vigne vierge à trois pointes	Clématite, Vigne à raisins Bryone dioïque	Bignone, Bryone dioïque, Jasmin d'hiver, Rosier

- ne fonctionne pas
- + fonctionne
- ++ situation idéale

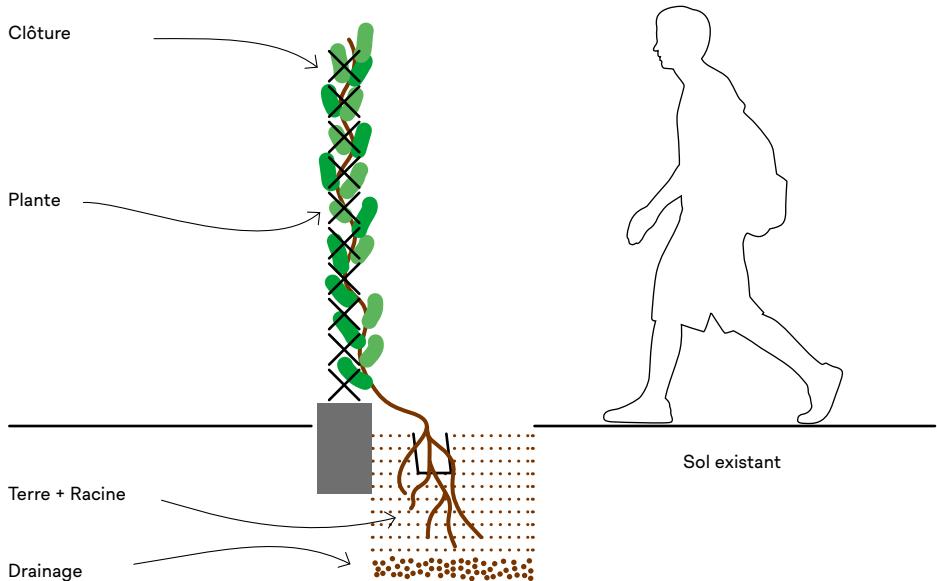
Illustration
de l'habitat



1

Clôture



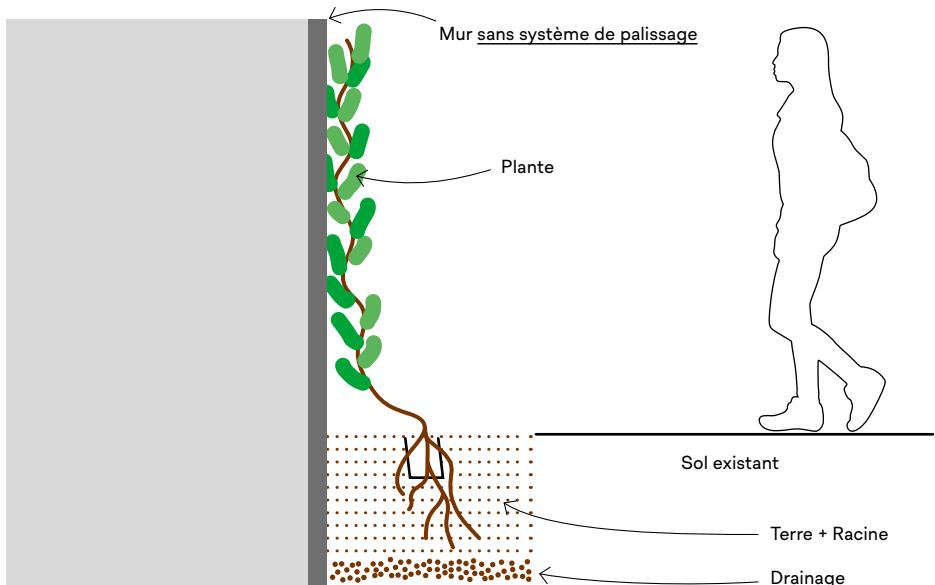


Définition du support	Clôtures métalliques ou en bois, ou d'autres structures qui permettent le déploiement de la végétation.
Système de palissage	Pas de système de palissage à installer sur les clôtures en acier ou en panneau.
Espace de plantation	Plus le volume du sol est disponible pour la plante plus son développement sera rapide et pérenne. Préférez la pleine terre aux bacs de plantation.
Type de plantes	Végétalisation directe : la plante pousse sur la clôture. Sélection de plantes avec un système de fixation de type tige volubile comme le chèvrefeuille ou le jasmin, de type vrille comme la clématite ou sans système d'accroche comme le rosier qu'il faudra guider sur la clôture.
Exposition	Préférer une exposition soleil - mi-ombre.
Eau	Un apport en eau régulier devra être fait les deux premières années après la plantation, puis seulement lors des fortes chaleurs à partir de la troisième année. L'apport d'eau se fait, en été, uniquement le soir et, en automne / au printemps, le matin.
Point d'attention	Vérifier la propriété de la clôture.
Entretien	Vérification annuelle de la tension des câbles et de l'ancrage de la clôture. Vérifier l'épaisseur des tiges des plantes (l'épaisseur des rameaux peut déformer les treillis de la clôture).
Quelques réalisations (page de gauche)	Barrière du cheminement piéton entre avenue d'Echallens et chemin des Clochetons. Clôture du terrain de foot, chemin de Clamadour.

2

Mur - plantation sans système de palissage



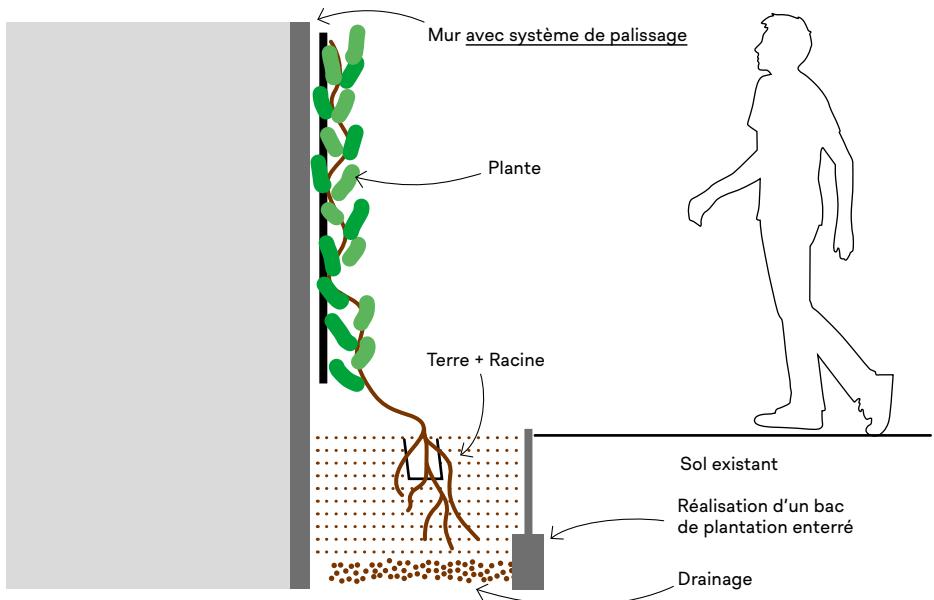


Définition du support	Mur avec des rugosités Mur en moellon Mur en béton
Système de palissage	Non, éventuellement sur béton lisse.
Espace de plantation	Plus le volume du sol est disponible pour la plante plus son développement sera rapide et pérenne. Préférer la pleine terre aux bacs de plantation.
Type de plantes	Végétalisation directe : la plante pousse sur le mur. Sélection de plantes avec un système de fixation à ventouses, comme la vigne vierge à trois pointes et / ou un système de fixation à crampons, comme le lierre où l'horthensia grimpant.
Exposition	Préférer une exposition soleil - mi-ombre.
Eau	Un apport en eau régulier devra être fait les deux premières années après la plantation, puis seulement lors des fortes chaleurs à partir de la troisième année.
Point d'attention	Mur sain (uniforme, sans fissures). Certaines matérialités ne supportent pas les plantes grimpantes comme le crépis. Vérifier la propriété du mur.
Entretien	Vérification annuelle de l'état du mur. Vérifier que les plantes ne s'insèrent pas dans les fissures. Vérifier l'épaisseur des grimpantes (le poids de la plante peut la faire se décrocher du mur).
Quelques réalisations (page de gauche)	Promenade Derrière-Bourg

3

Mur - plantation avec système de palissage et en bac



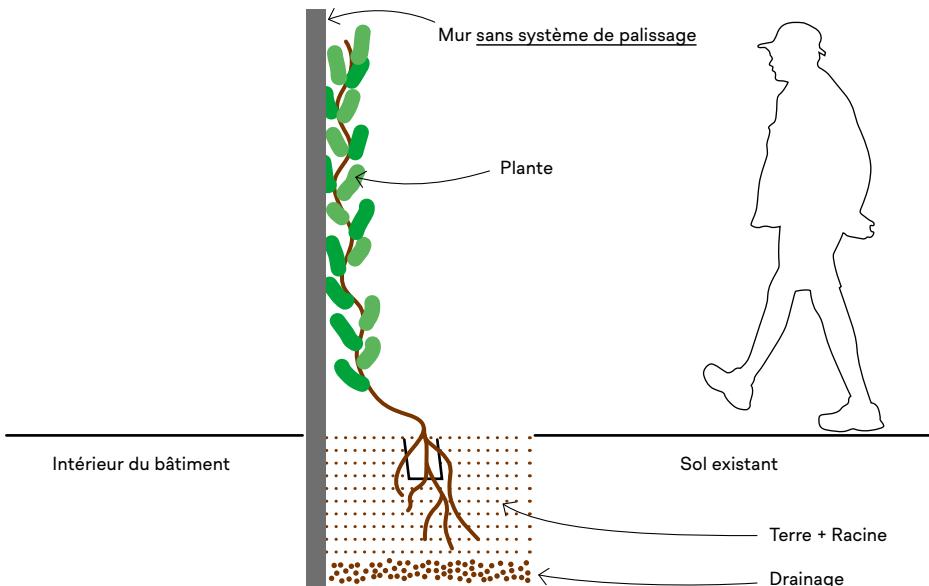


Définition du support	Mur sans rugosité, type crépis lisse
Système de palissage	Oui, câblage en acier, treillage métallique ou en bois.
Espace de plantation	Plus le volume du bac est généreux pour la plante plus son développement sera rapide et pérenne.
Type de plantes	Végétalisation indirecte : la plante pousse sur un support type câbles en acier, grillage fixé au mur. Sélection de plantes avec un système de fixation de type tige volubile comme la capucine ou la glycine, de type vrille comme la clématite ou sans système d'accroche comme le jasmin d'hiver qu'il faudra guider sur le support.
Exposition	Préférer une exposition du bac à l'ombre, (si le bac est en plein soleil, il aura tendance à se réchauffer plus vite et à faire sécher les racines).
Eau	Un apport en eau régulier doit être suivi pour les plantes qui se développent en bac. Étudier alors la possibilité d'installer un arrosage automatique. L'apport d'eau se fait, en été, uniquement le soir et, en automne / au printemps, le matin.
Point d'attention	Veiller à la distance entre le mur et le support de palissage (certaines plantes développent des tiges très épaisses). Vérifier la propriété du mur.
Entretien	Vérification annuelle de l'état du mur, de la tenue du support de palissage et de l'état du bac.
Quelques réalisations (page de gauche)	Avenue de Morges (sous le parc de la Brouette). Chemin des Clochetons.

4

Façade - plantation sans système de palissage



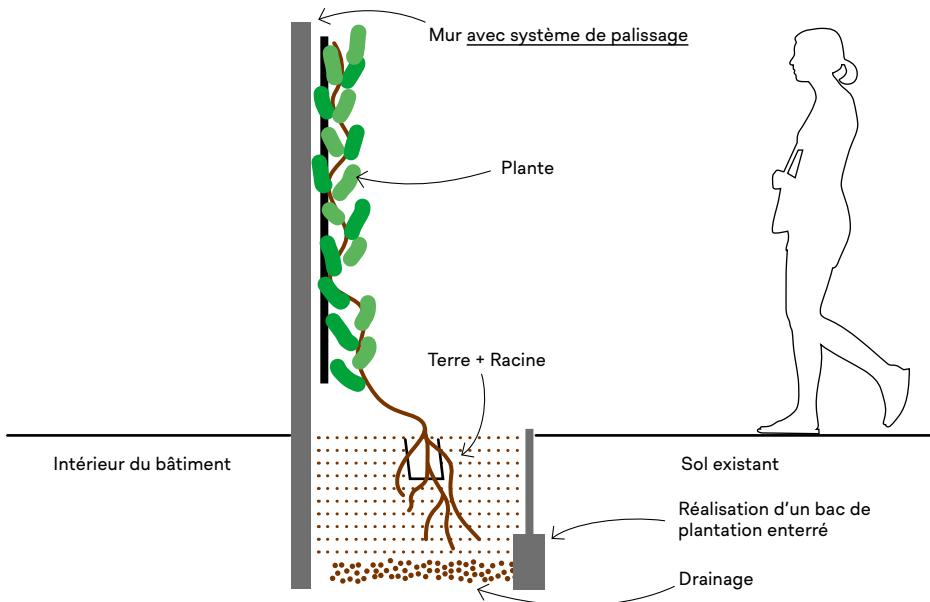


Définition du support	Mur avec des rugosités Mur en moellon Mur en béton
Système de palissage	Non
Espace de plantation	Plus le volume du sol est disponible pour la plante plus son développement sera rapide et pérenne. Préférer la pleine terre aux bacs de plantation.
Type de plantes	Végétalisation directe : la plante pousse sur la façade. Sélection de plantes avec un système de fixation à ventouses, comme la vigne vierge à trois pointes et / ou un système de fixation à crampons, comme le lierre où l'hortensia grimpant.
Exposition	Préférer une exposition soleil - mi-ombre
Eau	Un apport en eau régulier devra être fait les deux premières années après la plantation, puis seulement lors des fortes chaleurs à partir de la troisième année. L'apport d'eau se fait, en été, uniquement le soir et en automne / au printemps le matin.
Point d'attention	Mur sain (uniforme sans fissures). Certaines matérialités ne supportent pas les plantes grimpantes (crédits, façades ventilées, façades vitrées) Vérifier la propriété du mur. Sélectionner une ou plusieurs espèces qui ont le potentiel de couvrir l'ensemble de la façade.
Entretien	Vérification annuelle de l'état du mur. Vérifier que les plantes ne s'insèrent pas dans les fissures. Vérifier l'épaisseur des grimpantes (le poids de la plante peut la faire se décrocher du mur).
Quelques réalisations (page de gauche)	Avenue de Savoie 4

5

Façade - plantation avec système de palissage



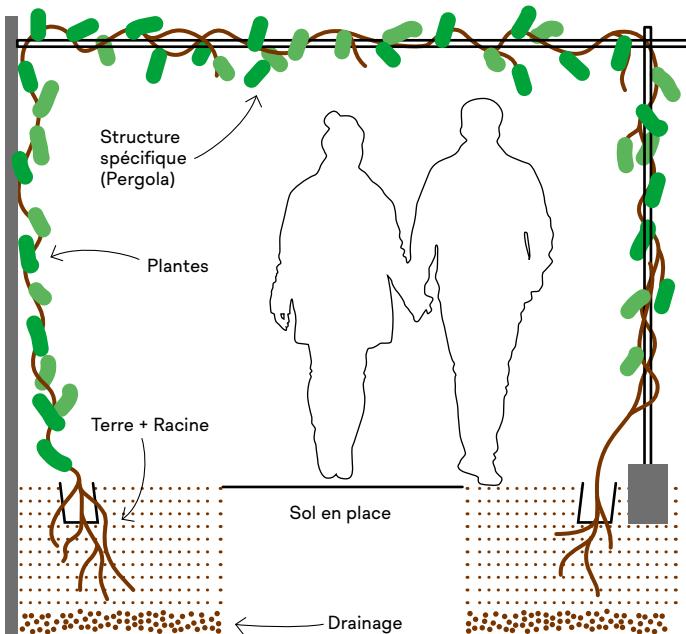


Définition du support	Mur sans rugosité, type crépis lisse.
Système de palissage	Câblage ou treillage métallique.
Espace de plantation	Plus le volume du sol est disponible pour la plante plus son développement sera rapide et pérenne. Préférez la pleine terre aux bacs de plantation.
Type de plantes	Végétalisation indirecte : la plante pousse sur un support type câbles en acier, grillage fixé au mur. Sélection de plantes avec un système de fixation de type tige volubile comme la capucine ou la glycine, de type vrille comme la clématite ou sans système d'accroche comme le jasmin d'hiver qu'il faudra guider sur le support.
Exposition	Préférer une exposition soleil - mi-ombre.
Eau	Un apport en eau régulier devra être fait les deux premières années après la plantation, puis seulement lors des fortes chaleurs à partir de la troisième année. L'apport d'eau se fait, en été, uniquement le soir et en automne / au printemps, le matin.
Point d'attention	Veiller à la distance entre le mur et le support de palissage (certaines plantes développent des tiges très épaisses). Sélectionner une ou plusieurs espèces qui ont le potentiel de couvrir l'ensemble de la façade.
Entretien	Vérification annuelle de l'état du mur. Vérifier que les plantes ne s'insèrent pas dans les fissures. Vérifier l'épaisseur des grimpantes (le poids de la plante peut la faire se décrocher du mur). Vérifier que les plantes ne colonisent pas les fenêtres, gouttières etc.
Quelques réalisations (page de gauche)	Rue du Clos-de-Bulle 5. Chemin des Falaises 3, accès depuis l'avenue de la Sallaz

6

Structure spécifique



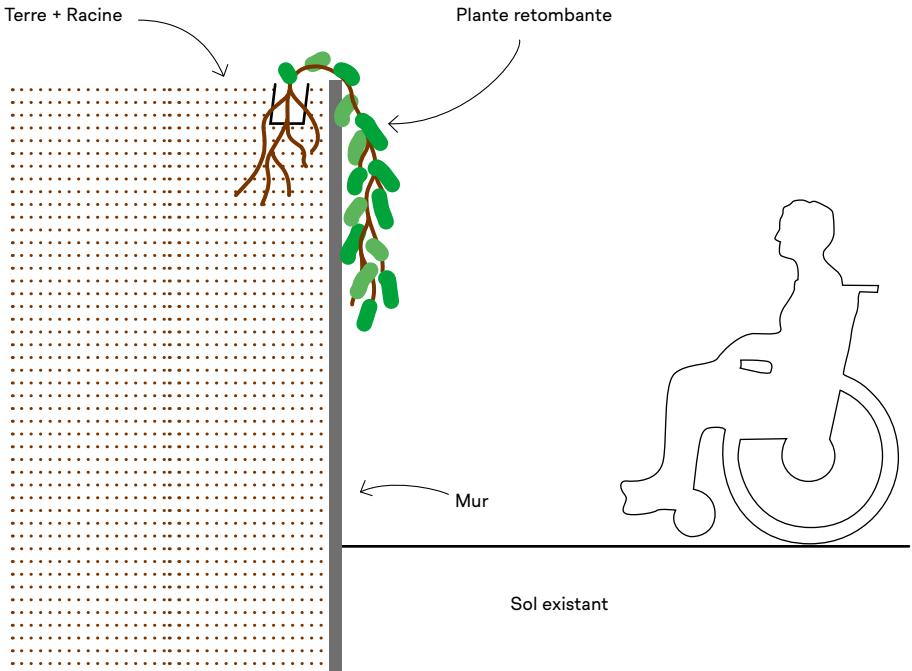


Définition du support	Structure de type pergola en bois, en acier avec ou sans câbles.
Système de palissage	Pas de système de palissage supplémentaire sur la structure, sauf éventuellement pour densifier la plantation.
Espace de plantation	Plus le volume du sol est disponible pour la plante plus son développement sera rapide et pérenne. Préférer la pleine terre aux bacs de plantation.
Type de plantes	Végétalisation directe : la plante pousse sur la structure. Sélection de plantes avec un système de fixation de type tige volubile comme le chèvrefeuille ou le jasmin, de type vrille comme la clématite ou sans système d'accroche comme le rosier qu'il faudra guider sur la structure.
Exposition	Préférer une exposition soleil - mi-ombre.
Eau	Un apport en eau régulier devra être fait les deux premières années après la plantation, puis seulement lors des fortes chaleurs à partir de la troisième année. L'apport d'eau se fait, en été, uniquement le soir et, en automne / au printemps, le matin.
Point d'attention	Vérifier l'ancre de la structure.
Entretien	Vérification annuelle de la tension et de l'ancre de la structure. Vérifier l'épaisseur des tiges des plantes (l'épaisseur des rameaux peut déformer la structure). Effectuer une taille sévère tous les 5 ans, selon la plante, pour alléger le poids du végétal sur la structure.
Quelques réalisations (page de gauche)	Pergola de l'Esplanade de Montbenon.

7

Couverture par le dessus





Système de palissage	Non
Espace de plantation	Plus le volume du sol est disponible pour la plante plus son développement sera rapide et pérenne. Préférer la pleine terre aux bacs de plantation.
Type de plantes	Végétalisation directe : la plante pousse sur la structure, elle retombe le long de l'ouvrage. Sélection de plantes avec un système de fixation de type crampons, comme le lierre et / ou un système de ventouses comme la vigne vierge à trois pointes et / ou des plantes sans système d'accroche comme le jasmin d'hiver ou le rosier.
Exposition	Préférer une exposition soleil - mi-ombre.
Eau	Un apport en eau régulier devra être fait les deux premières années après la plantation, puis seulement lors des fortes chaleurs à partir de la troisième année. L'apport d'eau se fait, en été, uniquement le soir et en automne / au printemps le matin.
Point d'attention	L'ouvrage sur lequel retombent les plantes devra être sain (uniforme, sans fissure). Vérifier la propriété du mur.
Entretien	Vérification annuelle de l'état du mur. Vérifier que les plantes ne s'insèrent pas dans les fissures.
Quelques réalisations (page de gauche)	Avenue Alexandre-Vinet 33 Mur de soutènement avenue de la Borde

Liste de plantes grimpantes

Nom français	Nom latin	Indigène	Hauteur max en pleine terre (m)	Type d'exposition		
				ensoleillé	mi-ombre	ombre
Akébie à cinq feuilles	<i>Akebia quinata</i>	n	10	o	o	
Astragale à feuilles de réglisse	<i>Astragalus glycyphyllos</i>	o	1,2		o	
Bignone	<i>Campsis radicans</i>	n	10	o		
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>	o	4	o	o	
Capucine	<i>Tropaeolum majus</i>	n	1	o	o	
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	o	5		o	
Chèvrefeuille des jardins	<i>Lonicera caprifolium</i>	o	5		o	
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	o	8	o	o	o
Clématite des Alpes	<i>Clematis alpina</i>	o	2	o	o	
Coronille bigarrée	<i>Securigera (Coronilla) varia</i>	o	1,2	o	o	
Douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>	o	2		o	
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	o	3	o	o	
Gesse à larges feuilles	<i>Lathyrus latifolius</i>	o	3	o	o	
Gesse des bois	<i>Lathyrus sylvestris</i>	o	2	o	o	
Glycine commune	<i>Wisteria sinensis</i>	n	25	o	o	
Hortensia grimpant	<i>Hydrangea petiolaris</i>	n	8	o	o	
Houblon	<i>Humulus lupulus</i>	o	8	o	o	o
Jasmin d'hiver	<i>Jasminium</i>	n	4	o	o	
Jasmin étoilé	<i>Trachelospermum jasminoides</i>	n		o	o	
Lierre	<i>Hedera helix</i>	o	20		o	o
Lierre vert d'Irlande	<i>Hedera helix ssp. Hibernica</i>	n	12		o	o
Vigne vierge à trois pointes	<i>Parthenocissus tricuspidata Veitchii</i>	n	20	o	o	o
Rosier des champs	<i>Rosa arvensis</i>	o	1	o	o	
Rosier sans épine	<i>Rosa banksiae</i>	n	3	o		
Tamier commun	<i>Tamus (Dioscorea) communis</i>	o	3	o	o	
Vesce des buissons	<i>Vicia dumetorum</i>	o	1-2		o	
Grimpantes à fruits						
Kiwi	<i>Actinidia chinensis</i>	n	10	o		
Vigne	<i>Vitis vinifera</i>	n	30	o		

Période de floraison (mois)	Couleur fleurs	Type de grimpante	Type de support	Système de palissage
5	violet foncé, pourpre	tiges volubiles, lianes	clôture, structure spécifique, mur et façade	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
5-8	jaune verdâtre	semi-grimpante	supports horizontaux de type muret	câblage en acier, treillage métallique ou en bois et nécessite des attaches
7-10	orange - rouge	crampons	mur, façade et structure spécifique	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
5-7	blanches et vertes, insignifiantes	vrilles	clôture, structure spécifique, mur et façade, couverture par le dessus	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
6-9	jaune - orange	tiges volubiles	clôture, structure spécifique	non
6-8	jaunes, odorantes	tiges volubiles	clôture, structure spécifique, mur	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
6-8	jaune et rose, odorante	tiges volubiles	clôture, structure spécifique, mur	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
6-8	blanches	vrilles	clôture, structure spécifique, mur, façade	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
5	bleu, blanc ,rose	vrilles	clôture, structure spécifique, mur	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
6-10	blanc, rouge, rose	semi-grimpante	clôture, structure spécifique, mur	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
6-8	violettes	semi-grimpante	clôture, structure spécifique, mur	câblage en acier, treillage métallique ou en bois
6-7	blanc	semi-grimpante	clôture, structure spécifique, mur	câblage en acier ou treillage métallique ou en bois
6-8	rose vif	vrilles	clôture	non
7-8	blanc, rose pâle	vrilles	clôture	non
4-5	blanc, rose et violet	tiges volubiles	clôture, structure spécifique, mur, façade	câblage en acier, treillage métallique
5-8	blanc	crampons	mur et façade	non
7-8	verdâtres, insignifiantes	tiges volubiles	clôture, structure spécifique, mur	câblage en acier ou treillage métallique ou en bois
1-3	jaune	Plante persistante et retombante	mur et façade	câblage en acier ou treillage métallique ou en bois
4-9	blanc parfumé	Plante persistante à tiges sarmenteuse	palissage, clôture, structure spécifique	câblage en acier ou treillage métallique ou en bois
8-10	Vertes et jaunes, insignifiantes	Plante persistante à crampons	mur et façade	treillage métallique en exposition plein soleil
6-9	vert, janâtre, très discrète	Plante persistante à crampons	mur et façade	treillage métallique en exposition plein soleil
7-8	vert, janâtre, très discrète	ventouse	mur et façade	non
6-7	blanc	semi-grimpante	mur et façade, structure spécifique, couverture par le dessus	câblage en acier, treillage métallique ou en bois et nécessite des attaches
6-7	blanc, jaune, rose ou orange	semi-grimpante	mur et façade, structure spécifique, couverture par le dessus	câblage en acier, treillage métallique ou en bois et nécessite des attaches
5-6	verdâtres en grappes	tiges volubiles	clôtures, murs, structure spécifique	treillage en bois
6-8	blanc à mauve	vrilles	clôture	treillage en bois
5-6	blanc	tiges volubiles	structure spécifique	câblage en acier, treillage métallique
5-6	blanc	vrilles	structure spécifique	câblage en acier, treillage métallique

Foire aux questions

À combien estime-t-on le coût d'une végétalisation ?

Le coût de la végétalisation d'un support sans système de palissage est estimé entre 65.- et 100.- au m².

Le coût de la végétalisation d'un support avec un système de palissage est estimé entre 100.- et 300.- le mètre linéaire.

Est-il possible de faire financer tout ou partie de sa végétalisation ?

Les subventions octroyées pour des aménagements nature chez les privés permettent de subventionner la perméabilisation des surfaces imperméables, la plantation d'arbres, arbustes indigènes et plantes vivaces indigènes. La végétalisation d'ouvrages entre ainsi dans ce cadre.

www.lausanne.ch/subventions-nature

Faut-il une autorisation pour végétaliser la façade de son immeuble ?

Si la végétalisation d'une façade nécessite des travaux d'une certaine ampleur, ils peuvent être soumis à permis de construire.

Dans le cas de travaux de minime importance, il est possible d'adresser une demande de travaux dispensés de permis de construire à l'Office des permis de construire (à l'aide du formulaire disponible en ligne. <https://www.lausanne.ch/prestations/urbanisme/travaux-non-soumis-a-permis-de-construire.html>).

En cas d'intervention sur un bâtiment figurant dans un recensement (par ex. recensement architectural), une demande préalable doit toujours être effectuée.

Dans le cas où la végétalisation d'une façade ne nécessite pas de travaux (par exemple : aucun ajout d'éléments constructifs en façade), elle n'est en principe pas soumise à permis de construire.

Qui finance les travaux sur le domaine public pour végétaliser un mur privé ?

Le requérant finance les travaux lorsqu'il est au bénéfice d'un empiètement à bien-plaire sur le domaine public. Cet empiètement sur le DP sera accompagné de conditions d'utilisations et de conditions d'entretien.

www.lausanne.ch/service-cadastre

Impressum

Publication

Service des parcs et domaines
Ville de Lausanne

Graphisme

Atelier Valenthier

Photos

Mathilde Imesch/Ville de Lausanne

Photo page No. 3

Marino Trotta /Ville de Lausanne

Impression

Cavin Baudat
Impression sur Refutura ange bleu, FSC Recycled 120 et 250 g/m²

Brochures déjà parues

Les arbres à Lausanne

Publication du Service des parcs et domaines, automne 2015

Réseau écologique urbain, guide de recommandations

Publication du Service des parcs et domaines, printemps 2017

Toitures végétalisées, guide de recommandations

Publication du Service des parcs et domaines, printemps 2019

Objectif canopée, stratégie d'arborisation de la Ville de Lausanne

Publication du Service des parcs et domaines, printemps 2021

Consultation des publications :

www.lausanne.ch/publications-nature

Contacts

Ville de Lausanne
Service des parcs et domaines
T +41 315 57 15
parcs.domaines@lausanne.ch

www.lausanne.ch/nature
www.lausanne.ch/plan-biodiversite
www.lausanne.ch/toitures-vegetalisees
www.lausanne.ch/ouvrages-vegetalises

